

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 53
Membres absents : 25
Procurations : 11

Séance du 25 juin 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025
Date de transmission : 01/07/2025
Date de mise en ligne : 02/07/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

24^{ème} QUESTION

Transports publics - Avenant n°1 à la convention multi-partenariale pour l'exploitation de la solution de génération de codes-barres 2D (DELIBERATION n° 2025-109)

En février 2021, par délibération N° 21CP-205, la Région Grand Est a acté la passation d'un marché de services pour l'acquisition, le déploiement, l'hébergement et la maintenance associée d'une solution de génération de titres de transport au format code-barres 2D.

Ce marché a été notifié à la société Worldline, et la phase de réalisation du projet a été lancée en avril 2021. La phase de conception/réalisation s'est déroulée d'avril 2021 à juin 2022, jusqu' à la mise en production de la solution le 25 juillet 2022.

Afin de répartir les coûts de fonctionnement du service entre la Région Grand Est et les AOM partenaires, une convention multi-partenariale rassemblant l'ensemble des AOM partenaires du projet a été élaborée, et votée par le Conseil Régional par délibération N° 22CP-1466 du 23 septembre 2022.

Saint-Louis Agglomération a signé cette convention en date du 24 novembre 2022, approuvée en Conseil de Communauté le 16 novembre 2022 (délibération n°2022-197).

La convention multi-partenariale pour l'exploitation de la solution de génération de code-barres 2D doit aujourd'hui être modifiée par avenant, afin de prendre en compte :

- l'ajout de la CC Rives de Moselle comme signataire de la convention ;
- le retrait et la modification de plusieurs Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) signataires de la convention ;
- la mise à jour des coûts d'exploitation prévisionnels de la solution.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention multi-partenariale pour l'exploitation de la solution de génération de code-barres 2D de la Région Grand Est, tel qu'annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant susmentionné.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 juin 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

